

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	28 (1982)
Heft:	11
Artikel:	Compagnie des vieux Grenadiers de Genève : Hommage à Napoléon
Autor:	Malche, Albert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-848370

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Compagnie des Vieux Grenadiers de Genève

Hommage à Napoléon

Invitée par le Ministère Français de la Défense, la Compagnie des Vieux-Grenadiers a rendu les honneurs à l'Empereur Napoléon au cours d'une imposante prise d'armes sur le parvis des Invalides à Paris.

Cette cérémonie s'est insérée dans la participation de cette Compagnie aux festivals de musique militaire de Lille et Paris. Invitée par le Ministère Français de la Défense, la Compagnie, forte de 130 hommes coiffés du célèbre bonnet à poils et qui est le fleuron de la Société fondée en 1749, a représenté en effet la Suisse aux deux festivals.

Le 9 septembre, les Vieux-Grenadiers de Genève se sont produits à Lille aux côtés de musiques militaires de Belgique, des Etats-Unis, de Hongrie, d'Allemagne, du Portugal et de France. Le 12 septembre, la Compagnie a défilé aux Champs-Elysées et présenté sa parade à la Concorde. Enfin, le 13 septembre, après la cérémonie aux Invalides, les Vieux-Grenadiers se sont rendus, par un dernier défilé, à l'Ambassade de Suisse pour une aubade.

Tout bon Suisse est deux fois patriote. Il est de son canton d'abord, de sa ville, de sa vallée et même du haut ou du bas, ce qui n'est pas pareil ; puis, partant de ce terroir, il n'en devient que meilleur Confédéré puisqu'il est Suisse non seulement en idée mais par une expérience chaque jour vécue.

Ce n'est point là un monopole, dira-t-on. Sans doute : la plupart des pays, les plus anciens surtout, connaissent le patriotisme local. Remarquons simplement que, dans notre système fédéraliste, cette donnée première importe plus que partout ailleurs. Il faut qu'elle soit bien essentielle puisque, née des mœurs, nous l'avons, en outre, inscrite dans la Constitution.

Mais, à l'intérieur même de ces microcosmes que sont nos cités, l'amour du pays pénètre plus profond encore. Aux « Zünfte » alémaniques, aux abbayes, aux corporations multiples de Romandie, correspondent nos cercles, dont Rousseau a dit l'importance et dont le

rôle ne fut pas moindre lorsque la Révolution en eut fait des clubs. De tout temps, Genève a fourmillé de ces groupements.

C'est dans ce cadre qu'il faut placer les Vieux-Grenadiers dont nous avons fêté le deuxième centenaire en 1949. Ils forment, comme disait Napoléon, un de ces corps constitués, une de ces « assises » de l'Etat dont une patrie ne saurait se passer, pour la raison qu'on ne fonde rien de solide sur une poussière d'individus. Les organes issus de la libre initiative des citoyens offrent, au contraire, le plus ferme appui à la mécanique du pouvoir et des lois.

On peut dire, en pur observateur, qu'une société comme celle des Vieux-Grenadiers forme et cultive des sentiments qui concourent au civisme de façon d'autant plus efficace qu'ils sont populaires et irraisonnés. Le patriotisme ne veut guère de démonstration ; il est tout proche de l'instinct, il préexiste, il prend une force irrésistible dans l'âme des foules.

Eh, oui ! Qui, d'entre les Genevois, n'a été saisi à entendre la marche des Grenadiers que Jacques Dalcroze avait composée pour les fêtes de 1914 ? Qui n'a tressailli au passage de nos "Vieux" coiffant l'ourson, guêtres de noir, avec un rien d'Épinal, un rien de légende, mais si pittoresques, de si martiale allure, si évocateurs de toutes les festivités de la République !

Cela ne se discute pas. Il faudrait plaindre le spectateur qui ne serait plus assez "peuple" pour ne point sentir, devant leur cortège, la même émotion que le gosse qu'il a hissé sur ses épaules.

Les Vieux-Grenadiers, c'est un peu de la patrie qui passe. Puissent-ils, avec elle, compter les siècles !

Albert Malche



La Société des Vieux Grenadiers est l'une des plus anciennes sociétés patriotiques de Genève. En effet, elle fut fondée en 1749, et compte actuellement plus de 1 000 membres. Lors des grandes manifestations patriotiques ou historiques, en Suisse ou à l'Etranger, la Société des Vieux Grenadiers est représentée par sa Compagnie.

Cette Compagnie organisée militairement, a un effectif variant entre 100 et 130 hommes. Elle est composée de Sapeurs, d'une Batterie, d'une Musique de Marche, et de deux Sections de Grenadiers en Armes.

Le Commandement de la Compagnie est confié à un Etat-Major composé d'un Capitaine, Commandant de la Compagnie, de deux Lieutenants, d'un Tambour-Major, d'un Adjudant, d'un Sergent-Major, d'un Fourrier, d'un Sergent Sapeur, d'un Sergent-secrétaires, et d'un Sergent de Musique.

